



CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

**Extrait du procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du 6 septembre 2023**

**Préavis municipal No. 43/2023 - Demande de crédit de CHF 370'000.- TTC
pour la réfection du trottoir et le remplacement de l'éclairage public de la
route du Curson**

Le Conseil communal a décidé par 39 oui, 0 non et 2 abstentions

1. d'accorder un crédit de CHF 370'000.- TTC, pour la réfection du trottoir et remplacement de l'éclairage public de la route du Curson,
2. de financer cette opération avec notre trésorerie courante ou par le biais d'un emprunt, conformément à l'art. 18 ch.7 du Règlement du conseil communal,
3. d'amortir ce montant sur une période de 30 ans et de porter le montant annuel y relatif au compte de fonctionnement.

Prangins, le 6 septembre 2023

Extrait conforme, le certifie

Yvan Bucciol

Président



Dominique Rogers

Secrétaire

Avis affiché au pilier public du 8 au 17 septembre 2023

« Conformément aux articles 110 et ss. LEP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal »